

CONSIGNES DE L'ACTIVITE

OBJECTIF

Identifier par catégorie animale et système d'élevage les pratiques à risque d'affecter le bien-être des porcs qui sont les plus répandues en France

ARTICULATION DE L'ACTIVITE

L'activité se décline selon les six catégories animales définies dans l'avis EFSA (1 onglet Excel par catégorie)

Pour chaque catégorie animale, vous devrez répondre à :

1) Des questions générales portant sur la prévalence des différents systèmes d'élevage en France. Il est attendu que vous effectuiez un classement de ces systèmes d'élevage selon leur prévalence en France, pour la catégorie animale concernée

2) Des questions spécifiques à un sujet donné (ex: les mutilation chez les porcelets) pour certaines catégories animales. Il est attendu que vous estimiez le pourcentage de répartition de différentes pratiques de mutilations en France

3) Des questions déclinées selon les systèmes d'élevage étudiés dans l'avis EFSA. Tous les systèmes d'élevage spécifiés au point (1) ne sont pas représentés : seuls les plus répandus en UE ont été développés dans l'avis EFSA. Pour chaque système d'élevage de la catégorie animale concerné, il est attendu que vous estimiez le pourcentage de répartition (0-33%, 33-66% ou 66-100% à sélectionner dans le menu déroulant) de différents facteurs à risque de nuire au bien-être des porcs dans les élevages français spécifiquement. Pour répondre aux questions, vous pouvez vous appuyer sur les éléments de contexte renseignés pour chaque facteur de risque quant à leur impact sur le bien-être de la catégorie animale visée dans le système d'élevage étudié

Les onglets "Matériaux d'enrichissement" et "Allocation d'espace" ne sont pas à remplir, et contiennent des informations sur lesquelles vous pouvez vous reposer pour répondre aux questions relatives aux matériaux d'enrichissement et à l'allocation d'espace

PRECAUTION

Vos réponses sont individuelles et ne doivent pas être partagées avec les autres experts

Les questions sont parfois redondantes mais leurs réponses doivent être pensées au regard de la catégorie et du système d'élevage concernés

CONTACT

Merci de renvoyer vos réponses par mail à XXX et XXX (uniquement)

Si vous avez des questions concernant cette activité, n'hésitez pas à me contacter par email (ci-dessus) ou par téléphone au +33 X XX XX XX XX

COCHETTES ET TRUIES EN VERRATERIE

QUESTION GENERALE

Classer les systèmes d'élevage suivant par ordre de prépondérance en France

| Système d'élevage | Votre classement (de 1 à 4) - Indiquer le pourcentage approximatif d'élevages de ce type en France (si vous le connaissez) | Description |
|---|--|--|
| En cage individuelle | | Logette métallique avec une auge à l'avant et une porte à l'arrière. En général, la même (longue) mangeoire traverse l'ensemble d'une rangée de truies en cage individuelle |
| En groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur | | Les truies sont élevées en groupe selon un mode de fonctionnement stable ou dynamique. En système stable, la composition du groupe ne change pas une fois que les animaux ont été introduits. En système dynamique, la composition du groupe change de façon régulière - les truies inséminées entrant dans le groupe et les truies péri-partum quittant le groupe |
| En groupe en bâtiment avec un accès à l'extérieur | | Les truies sont élevées en groupe selon un mode de fonctionnement stable ou dynamique (cf point ci-dessus). L'aire extérieure est utilisée comme zone d'exercice et de déjection, et peut-être entièrement couverte ou non |
| En plein air | | Deux déclinaisons de systèmes plein air existent. Dans le premier cas, l'aire où les animaux évolue est délimitée par des clôtures électrifiées et contient des abris en bois ou en métal pour les animaux. Dans le deuxième cas, les animaux évoluent librement dans des forêts naturelles |

EN CAGE INDIVIDUELLE

| Facteur de risque | Conséquence(s) sur le bien-être animal | Éléments de contexte | Question | Votre réponse (menu déroulant) |
|---|---|---|---|--------------------------------|
| Mauvaise qualité des sols (dont défauts de conception et d'entretien) | Mouvement restreint et difficulté pour se reposer | Les truies pleines passent 80 % de leur temps couchées sur le sol. La qualité de leur repos dépend donc de l'état du sol (ex: souillé ou propre). Des sols présentant des surfaces abrasives ou des lattes cassées peuvent causer des blessures aux truies, limitant <i>in fine</i> leurs mouvements. Sur sol en béton, les truies ne peuvent, par ailleurs, pas se reposer dans une position confortable | Sur 100 élevages avec des truies en cage individuelle, quel pourcentage élève ses truies sur des sols sales et humides ? Sur 100 élevages avec des truies en cage individuelle, quel pourcentage élève ses truies sur des sols présentant des défauts pouvant blesser les truies ? | |
| Ration alimentaire inadaptée | Faim prolongée | La sensation de faim peut résulter à la fois d'une teneur en macro- ou en micro-nutriments inadaptée, et à un mode de présentation insatisfaisant de la ration alimentaire (par exemple sous forme de concentrés plutôt que de fourrages - pourtant plus rassasiants) | Sur 100 élevages avec des truies en cage individuelle, quel pourcentage offre à ses truies une ration dont la teneur en nutriments est inadaptée ? Sur 100 élevages avec des truies en cage individuelle, quel pourcentage donne uniquement de la soupe à ses truies - sans addition de fourrages ou autres éléments solides et volumineux ? | |
| Consommation insuffisante d'eau | Soif et faim prolongées | Une consommation insuffisante d'eau peut apparaître en absence d'abreuvoir ou en présence d'abreuvoirs non fonctionnels. Une consommation insuffisante en eau réduit la consommation alimentaire | Sur 100 élevages avec des truies en cage individuelle, quel pourcentage ne donne pas accès à ses truies à de l'eau en permanence ? | |

ELEVAGE EN GROUPE EN BATIMENT (SANS ACCES A L'EXTERIEUR)

| Facteur de risque | Conséquence(s) sur le bien-être animal | Éléments de contexte | Question | Votre réponse (menu déroulant) |
|---|---|--|---|--------------------------------|
| Absence de (ou accès entravé à) matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés *(voir onglet excel correspondant) | Incapacité à exprimer des comportements exploratoires et de recherche de nourriture | Les comportements exploratoires sont entravés dans des espaces confinés sans litière ou autre matériau d'enrichissement. Sur caillebotis, les matériaux peuvent tomber entre les fentes | Sur 100 élevages de truies en groupe en bâtiment, quel pourcentage ne fournit pas à ses truies des matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés et en quantité suffisante (c-a-d conformes à l'Arrêté du 17 novembre 2021 - art. 1) ? | |
| Accès insuffisant à des ressources alimentaires adaptées | Stress social et lésions des tissus mous et des téguments, faim prolongée | La compétition pour la nourriture est importante étant donné que les truies ne sont pas nourries à leur faim pour limiter les risques d'obésité. La sensation de faim peut résulter à la fois d'une teneur en macro- ou en micro-nutriments inadaptée, et d'un mode de présentation insatisfaisant de la ration alimentaire (par exemple sous forme de concentrés plutôt que de fourrages) | Sur 100 élevages avec des truies en groupe en bâtiment, quel pourcentage offre à ses truies une ration dont la teneur en nutriments est inadaptée ? Sur 100 élevages avec des truies en groupe en bâtiment, quel pourcentage donne uniquement de la soupe à ses truies - sans addition de fourrages ou autres éléments solides et volumineux ? | |
| Groupes sociaux instables | Stress social et lésions des tissus mous et des téguments | La hiérarchie entre les individus ne peut pas s'établir lorsque la composition du groupe change souvent | Sur 100 élevages de truies en groupe en bâtiment, dans quel pourcentage d'élevage peut-on observer de la compétition aux mangeoires ? | |
| Incapacité pour l'animal à se soumettre ou à éviter les agressions*(voir onglet excel "allocation d'espace") | Stress social et lésions des tissus mous et des téguments | Les truies ne peuvent pas s'enfuir lorsqu'elles n'ont pas assez d'espace ; ni se cacher sans présence d'équipements derrière lesquels s'abriter. Par ailleurs, les truies peuvent avoir des difficultés à se soustraire aux agressions en présence de truies agressives au sein du groupe | Sur 100 élevages de truies en groupe en bâtiment, quel pourcentage élève ses truies dans un environnement ne leur permettant pas de fuir ou de se protéger des agressions, que ce soit en termes d'espace alloué ou d'équipements de protection fournis? | |
| Mauvaise qualité des sols (dont défauts de conception) | Lésions des tissus mous et des téguments et problèmes locomoteurs | Les truies sont plus à risque de glisser sur sol sale. De plus, les sols couverts d'excréments affaiblissent les onglons. Les onglons peuvent aussi se retourner lorsque les fentes du caillebotis sont trop larges, par exemple | Sur 100 élevages avec des truies en groupe en bâtiment, quel pourcentage élève ses truies sur des sols présentant des défauts pouvant blesser les truies ? | |
| Consommation insuffisante d'eau | Soif et faim prolongées | Une consommation insuffisante d'eau peut apparaître en absence d'abreuvoir ou en présence d'abreuvoirs non fonctionnels. Une consommation insuffisante en eau réduit la consommation alimentaire | Sur 100 élevages de truies en groupe en bâtiment, quel pourcentage ne donne pas accès à ses truies à de l'eau en permanence ? | |

ELEVAGE EN PLEIN AIR

| Facteur de risque | Conséquence(s) sur le bien-être animal | Éléments de contexte | Question | Votre réponse (menu déroulant) |
|---|--|--|---|--------------------------------|
| Accès insuffisant à des ressources alimentaires adaptées | Stress social, faim prolongée | La compétition pour la nourriture est importante étant donné que les truies ne sont pas nourries à leur faim de façon à limiter les risques d'obésité. La sensation de faim peut résulter à la fois d'une teneur en macro- ou en micro-nutriments inadaptée, et d'un mode de présentation insatisfaisant de la ration alimentaire (par exemple sous forme de concentrés plutôt que de fourrages) | Sur 100 élevages avec des truies en plein air, quel pourcentage offre à ses truies une ration dont la teneur en nutriments est inadaptée ? Sur 100 élevages avec des truies en plein air, quel pourcentage donne uniquement de la soupe à ses truies - sans addition de fourrages ou autres éléments solides et volumineux ? | |
| Consommation insuffisante d'eau | Soif et faim prolongées | Une consommation insuffisante d'eau peut apparaître en absence d'abreuvoir ou en présence d'abreuvoirs non fonctionnels. Une consommation insuffisante en eau réduit la consommation alimentaire. | Sur 100 élevages avec des truies en plein air, quel pourcentage ne donne pas accès à ses truies à de l'eau en permanence ? | |
| Groupe sociaux instables | Stress social | La hiérarchie entre les individus ne peut pas s'établir lorsque la composition du groupe change souvent | Sur 100 élevages de truies en groupe en bâtiment, quel pourcentage introduit de nouveaux individus dans des groupes déjà formés ? | |
| Incapacité pour l'animal à se soumettre ou à éviter les agressions *(voir onglet excel "allocation d'espace") | Stress social | Les truies peuvent avoir des difficultés à se soustraire aux agressions en présence de truies agressives au sein du groupe et en absence d'équipements derrière lesquels se cacher | Sur 100 élevages de truies en plein air, quel pourcentage maintient les truies agressives au sein des groupes ou ne fournit pas d'équipement de protection à ses truies ? | |

COCHETTES ET TRUIES GESTANTES

QUESTION GENERALE

Classer les systèmes d'élevage suivant par ordre de prépondérance en France

| Système d'élevage | Votre classement (de 1 à 4) - Indiquer le pourcentage approximatif d'élevages de ce type en France (si vous le connaissez) | Description |
|---|--|--|
| En cage individuelle | | Logette métallique avec une auge à l'avant et une porte à l'arrière. En général, la même (longue) mangeoire traverse l'ensemble d'une rangée de truies en cage individuelle |
| En groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur | | Les truies sont élevées en groupe selon un mode de fonctionnement stable ou dynamique. En système stable, la composition du groupe ne change pas une fois que les animaux ont été introduits. En système dynamique, la composition du groupe change de façon régulière - les truies inséminées entrant dans le groupe et les truies peri-partum quittant le groupe |
| En groupe en bâtiment avec un accès à l'extérieur | | Les truies sont élevées en groupe selon un mode de fonctionnement stable ou dynamique (cf point ci-dessus). L'aire extérieure est utilisée comme zone d'exercice et de déjection, et peut-être entièrement couverte ou non |
| En plein air | | Deux déclinaisons de systèmes plein air existent. Dans le premier cas, l'aire où les animaux évolue est délimitée par des clôtures électrifiées et contient des abris en bois ou en métal pour les animaux. Dans le deuxième cas, les animaux évoluent librement dans des forêts naturelles. |

EN CAGE INDIVIDUELLE

| Facteur de risque | Conséquence(s) sur le bien-être animal | Éléments de contexte | Question | Votre réponse (menu déroulant) |
|---|---|---|---|--------------------------------|
| Mauvaise qualité des sols (dont défauts de conception et d'entretien) | Mouvement restreint et difficulté pour se reposer | Les truies pleines passent 80 % de leur temps couchées sur le sol. La qualité de leur repos dépend donc de l'état du sol (ex: souillé ou propre). Des sols présentant des surfaces abrasives ou des lattes cassées peuvent causer des blessures aux truies, limitant <i>in fine</i> leurs mouvements. Sur sol en béton, les truies ne peuvent, par ailleurs, pas se reposer dans une position confortable | Sur 100 élevages avec des truies en cage individuelle, quel pourcentage élève ses truies sur des sols sales et humides ? Sur 100 élevages avec des truies en cage individuelle, quel pourcentage élève ses truies sur des sols présentant des défauts pouvant blesser les truies ? Sur 100 élevages avec des truies en cage individuelle, quel pourcentage offre à ses truies une ration dont la teneur en nutriments est inadaptée ? | |
| Ration alimentaire inadaptée | Faim prolongée | La sensation de faim peut résulter à la fois d'une teneur en macro- ou en micro-nutriments inadaptée, et d'un mode de présentation insatisfaisant de la ration alimentaire (par exemple sous forme de concentrés plutôt que de fourrages - pourtant plus rassasiants) | Sur 100 élevages avec des truies en cage individuelle, quel pourcentage donne uniquement de la soupe à ses truies - sans addition de fourrages ou autres éléments solides et volumineux ? | |
| Consommation insuffisante d'eau | Soif et faim prolongées | Une consommation insuffisante d'eau peut apparaître en absence d'abreuvoir ou en présence d'abreuvoirs non fonctionnels. Une consommation insuffisante en eau réduit la consommation alimentaire | Sur 100 élevages avec des truies en cage individuelle, quel pourcentage ne donne pas accès à ses truies à de l'eau en permanence ? | |

ELEVAGE EN GROUPE EN BATIMENT (SANS ACCES A L'EXTERIEUR)

| Facteur de risque | Conséquence(s) sur le bien-être animal | Éléments de contexte | Question | Votre réponse (menu déroulant) |
|--|---|--|---|--------------------------------|
| Absence de (ou accès entravé à) matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés <i>*(voir onglet excel correspondant)</i> | Incapacité à exprimer des comportements exploratoires et de recherche de nourriture | Les comportements exploratoires sont entravés dans des espaces confinés sans litière ou autre matériau d'enrichissement. Sur caillebotis, les matériaux peuvent tomber entre les fentes | Sur 100 élevages de truies en groupe en bâtiment, quel pourcentage ne fournit pas à ses truies des matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés et en quantité suffisante (c-a-d conformes à l'Arrêté du 17 novembre 2021 - art 1) ? | |
| Accès insuffisant à des ressources alimentaires adaptées | Stress social et lésions des tissus mous et des téguments, faim prolongée | La compétition pour la nourriture est importante étant donné que les truies ne sont pas nourries à leur faim de façon à limiter les risques d'obésité. La sensation de faim peut résulter à la fois d'une teneur en macro- ou en micro-nutriments inadaptée, et d'un mode de présentation insatisfaisant de la ration alimentaire (par exemple sous forme de concentrés plutôt que de fourrages) | Sur 100 élevages avec des truies en groupe en bâtiment, quel pourcentage offre à ses truies une ration dont la teneur en nutriments est inadaptée ? Sur 100 élevages avec des truies en groupe en bâtiment, quel pourcentage donne uniquement de la soupe à ses truies - sans addition de fourrages ou autres éléments solides et volumineux ? | |
| Groupes sociaux instables | Stress social et lésions des tissus mous et des téguments | La hiérarchie entre les individus ne peut pas s'établir lorsque la composition du groupe change souvent | Sur 100 élevages de truies en groupe en bâtiment, dans quel pourcentage d'élevage peut-on observer de la compétition aux mangeoires ? | |
| Incapacité pour l'animal à se soumettre ou à éviter les agressions <i>*(voir onglet excel "allocation d'espace")</i> | Stress social et lésions des tissus mous et des téguments | Les truies ne peuvent pas s'enfuir lorsqu'elles n'ont pas assez d'espace ; ni se cacher sans présence d'équipements derrière lesquels s'abriter. Par ailleurs, les truies peuvent avoir des difficultés à se soustraire aux agressions en présence de truies agressives au sein du groupe | Sur 100 élevages de truies en groupe en bâtiment, quel pourcentage élève ses truies dans un environnement ne leur permettant pas de fuir ou de se protéger des agressions, que ce soit en termes d'espace alloué ou d'équipements de protection fournis ? | |
| Mauvaise qualité des sols (dont défauts de conception) | Lésions des tissus mous et des téguments et problèmes locomoteurs | Les truies sont plus à risque de glisser sur sol sale. De plus, les sols couverts d'excréments affaiblissent les ongles. Les ongles peuvent aussi se retourner lorsque les fentes du caillebotis sont trop larges, par exemple | Sur 100 élevages avec des truies en groupe en bâtiment, quel pourcentage élève ses truies sur des sols sales et humides ? Sur 100 élevages avec des truies en groupe en bâtiment, quel pourcentage élève ses truies sur des sols présentant des défauts pouvant blesser les truies ? | |
| Consommation insuffisante d'eau | Soif et faim prolongées | Une consommation insuffisante d'eau peut apparaître en absence d'abreuvoir ou en présence d'abreuvoirs non fonctionnels. Une consommation insuffisante en eau réduit la consommation alimentaire | Sur 100 élevages de truies en groupe en bâtiment, quel pourcentage ne donne pas accès à ses truies à de l'eau en permanence ? | |

ELEVAGE EN PLEIN AIR

| Facteur de risque | Conséquence(s) sur le bien-être animal | Éléments de contexte | Question | Votre réponse (menu déroulant) |
|--|--|---|---|--------------------------------|
| Accès insuffisant à des ressources alimentaires adaptées | Stress social, faim prolongée | La compétition pour la nourriture est importante étant donné que les truies ne sont pas nourries à leur faim de façon à limiter les risques d'obésité. La sensation de faim peut par ailleurs résulter à la fois d'une teneur en macro- ou en micro-nutriments inadaptée, et d'un mode de présentation insatisfaisant de la ration alimentaire (par exemple sous forme de concentrés plutôt que de fourrages) | Sur 100 élevages avec des truies en plein air, quel pourcentage offre à ses truies une ration dont la teneur en nutriments est inadaptée ? Sur 100 élevages avec des truies en plein air, quel pourcentage donne uniquement de la soupe à ses truies - sans addition de fourrages ou autres éléments solides et volumineux ? Sur 100 élevages avec des truies en plein air, dans quel pourcentage d'élevage peut-on observer de la compétition aux mangeoires ? | |
| Consommation insuffisante d'eau | Soif et faim prolongées | Une consommation insuffisante d'eau peut apparaître en absence d'abreuvoir ou en présence d'abreuvoirs non fonctionnels. Une consommation insuffisante en eau réduit la consommation alimentaire | Sur 100 élevages avec des truies en plein air, quel pourcentage ne donne pas accès à ses truies à de l'eau en permanence ? | |
| Groupe sociaux instables | Stress social | La hiérarchie entre les individus ne peut pas s'établir lorsque la composition du groupe change souvent | Sur 100 élevages de truies en groupe en bâtiment, quel pourcentage introduit de nouveaux individus dans des groupes déjà formés ? | |
| Incapacité pour l'animal à se soumettre ou à éviter les agressions <i>*(voir onglet excel "allocation d'espace")</i> | Stress social | Les truies peuvent avoir des difficultés à se soustraire aux agressions en présence de truies agressives au sein du groupe et en absence d'équipements derrière lesquels se cacher | Sur 100 élevages de truies en plein air, quel pourcentage maintient les truies agressives au sein des groupes ou ne fournit pas d'équipement de protection à ses truies ? | |

TRUIE PERI-PARTUM

QUESTION GENERALE

Classer les systèmes d'élevage suivant par ordre de prépondérance en France

| Système d'élevage | Votre classement (de 1 à 6) - Indiquer le pourcentage approximatif d'élevages de ce type en France (si vous le connaissez) | Description |
|--|--|---|
| En case de mise-bas | | Une case de mise-bas consiste en une logette fabriquée à partir de barres métalliques qui s'étendent de part et d'autre de la truie - avec potentiellement des barres supplémentaires au dessus de la truie pour empêcher cette dernière de grimper ou de sauter par dessus la logette. L'espace prévu permet à la truie de se coucher et de se lever, mais pas de se retourner ni de marcher |
| En case de mise-bas temporaire | | Une case de mise-bas temporaire consiste en une case de mise-bas classique conçue de façon à pouvoir ouvrir les côtés de la case et donner à la truie la possibilité de se tourner (et interagir avec ses porcelets dans une certaine mesure) |
| En enclos individuel | | L'enclos comprend 1) une aire d'activité dans laquelle la truie et ses porcelets peuvent se mouvoir et 2) une aire chauffée réservée aux porcelets |
| En aire d'allaitement collective post-partum | | Les truies sont logées dans des cases ou enclos de mise-bas classiques puis déplacées à environ 2 semaines post-partum vers une aire d'allaitement collective au sein de laquelle plusieurs truies et leurs portées se mélangent |
| Enclos de mise-bas avec un accès à l'extérieur | | Enclos de mise-bas associé à une aire d'activité extérieure, couverte (partiellement ou non) par un toit |
| En plein air | | Plusieurs déclinaisons de systèmes plein air existent. Dans le premier cas, les truies sont déplacées dans des parcs individuels 1 semaine avant la date de mise-bas prévue. Elles y restent alors toute la durée de leur lactation (4 à 8 semaines) ou pendant seulement 1 à 2 semaines, avant d'être réunies avec d'autres truies allaitantes. Dans d'autres cas, les truies restent en groupe même lors de la mise-bas. Chaque enclos est équipé d'une hutte couverte de paille et d'une zone extérieure |

CAGE DE MISE-BAS

| Facteur de risque | Conséquence(s) sur le bien-être animal | Eléments de contexte | Question | Votre réponse (menu déroulant) |
|---|---|--|---|--------------------------------|
| Absence de matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés* <i>(voir onglet excel correspondant)</i> | Incapacité à exprimer des comportements exploratoires et de recherche de nourriture | Les comportements exploratoires sont entravés dans des espaces confinés sans litière ou autre matériau d'enrichissement. Sur caillebotis, les matériaux peuvent tomber entre les fentes | Sur 100 élevages avec des truies péri-partum en cage de mise-bas, quel pourcentage ne fournit pas à ses truies des matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés et en quantité suffisante (c-a-d conformes à l'Arrêté du 17 novembre 2021 - art. 1) ? | |
| Absence de matériaux de nidification | Incapacité à exprimer des comportements maternels | La restriction de mouvement liée à la cage empêche la truie d'exprimer pleinement ses comportement maternels comme la nidification, puisqu'en conditions naturelles, la truie fait des allers-retours pour construire son nid | Sur 100 élevages avec des truies péri-partum en cage de mise-bas, quel pourcentage ne fournit pas à ses truies les matériaux de nidification suivants: paille, foin, ensilage préfané à longues tiges ou à coupe longue ? | |
| Mauvaise qualité des sols (dont défauts de conception) | Mouvement restreint, difficulté pour se reposer, lésions des tissus mous et des téguments | Des sols mal entretenus ou mal conçus peuvent blesser la truie (e.g. caillebotis cassé, surface abrasive), qui ne peut pas faire ses besoins ailleurs que dans son nid – à l'inverse de ce qui est fait en conditions naturelles | Sur 100 élevages avec des truies péri-partum en cage de mise-bas, quel pourcentage ne fournit pas à ses truies une couche d'au moins 5 cm de matériaux de nidification (paille, foin, ensilage préfané à longues tiges ou à coupe longue) ? Sur 100 élevages avec des truies péri-partum en cage de mise-bas, quel pourcentage fournit des matériaux de nidification non-optimaux comme des copeaux de bois, des cordes ou des toiles de jute ? Sur 100 élevages avec des truies péri-partum en cage de mise-bas, quel pourcentage élève ses truies sur des sols sales et humides ? | |
| Température de salle trop élevée | Stress thermique | Les truies allaitantes produisent davantage de chaleur et ont donc davantage besoin de se thermoréguler. Cette thermorégulation devient difficile lorsque la température de la pièce et l'humidité augmentent | Sur 100 élevages avec des truies péri-partum en cage de mise-bas, quel pourcentage élève ses truies sur des sols présentant des défauts pouvant blesser les truies ? Sur 100 élevages avec des truies péri-partum en case de mise-bas, quel pourcentage élève ses truies dans des températures trop élevées (> 25°C)? | |

PORCELETS NON SEVRÉS

QUESTION GÉNÉRALE

Classer les systèmes d'élevage suivant par ordre de prépondérance en France

| Système d'élevage | Votre classement (de 1 à 7) - Indiquer le pourcentage approximatif d'élevages de ce type en France (si vous le connaissez) | Description |
|--|--|--|
| En case de mise-bas | | Une case de mise-bas consiste en une logette fabriquée à partir de barres métalliques qui s'étendent de part et d'autre de la truie - avec potentiellement des barres supplémentaires au dessus de la truie pour empêcher cette dernière de grimper ou de sauter par dessus la logette. L'espace prévu permet à la truie de se coucher et de se lever, mais pas de se retourner ni de marcher |
| En case de mise-bas temporaire | | Une case de mise-bas temporaire consiste en une case de mise-bas classique conçue de façon à pouvoir ouvrir les côtés de la case et donner à la truie la possibilité de se tourner (et interagir avec ses porcelets dans une certaine mesure) |
| En enclos individuel | | L'enclos comprend 1) une aire d'activité dans laquelle la truie et ses porcelets peuvent se mouvoir et 2) une aire chauffée réservée aux porcelets |
| En aire d'allaitement collective post-partum | | Les truies sont logées dans des cases ou enclos de mise-bas classiques puis déplacées à environ 2 semaines post-partum vers une aire d'allaitement collective au sein de laquelle plusieurs truies et leurs portées se mélangent |
| Enclos de mise-bas avec un accès à l'extérieur | | Enclos de mise-bas associé à une aire d'activité extérieure, couverte (partiellement ou non) par un toit |
| En plein air | | Plusieurs déclinaisons de systèmes plein-air existent. Dans le premier cas, les truies sont déplacées dans des parcs individuels 1 semaine avant la date de mise-bas prévue. Elles y restent alors toute la durée de leur lactation (4 à 8 semaines) ou pendant seulement 1 à 2 semaines, avant d'être réunies avec d'autres truies allaitantes. Dans d'autres cas, les truies restent en groupe même lors de la mise-bas. Chaque enclos est équipée d'une hutte couverte de paille et d'une zone extérieure |
| En nourrices artificielles | | Les porcelets excédentaires sont retirés de la truie quelques jours après leur naissance et transférés dans une nourrice artificielle - composée généralement d'une zone d'alimentation et d'une zone de repos. Dans un exemple de nourrice artificielle disponible sur le marché, 7 à 12 porcelets sont gardés dans une boîte en plastique (l x l x h: 1.34 x 0.82 x 0.54) jusqu'à 21 jours d'âge, et les porcelets ont accès à deux tétines. Dans un autre système, un maximum de 26 porcelets sont gardés dans un enclos de 2.60 x 1.65 m associé à une aire de défécation de 0.70 x 0.60 m |

QUESTIONS SPÉCIFIQUES - LES MUTILATIONS

| Au sujet de la section des dents : Quel pourcentage d'élevage pratique la section des dents par ... | Pourcentage estimé (%) |
|---|-------------------------------|
| Meulage des dents ? | |
| Section partielle des dents ? | |
| Pas de section des dents ? | |
| Total | 100% |
| Au sujet de la castration des porcs : Quel pourcentage d'élevage pratique les méthodes de castration par ... | Pourcentage estimé (%) |
| Castration chirurgicale | |
| Castration chimique | |
| Pas de castration | |
| Total | 100% |
| Dans le cas où les élevages pratiquent la castration chirurgicale : | Pourcentage estimé (%) |
| Quel pourcentage d'élevage la réalise sans anesthésie ? | |
| Quel pourcentage d'élevage la réalise sans administration d'analgésiques ? | |

Au sujet de la coupe des queues :
Quel pourcentage d'élevage pratique la coupe des queues ?

CASE DE MISE-BAS INDIVIDUELLE

| Facteur de risque | Conséquence(s) sur le bien-être animal | Éléments de contexte | Question | Votre réponse (menu déroulant) |
|---|---|--|--|--------------------------------|
| Absence de (ou accès entravé à) matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés <i>(voir onglet excel correspondant)</i> | Incapacité à exprimer des comportements exploratoires et de recherche de nourriture, lésions des tissus mous et des téguments | L'absence de ressources (ou l'accès à des ressources en quantité limitée) exacerbe la compétition pour ces dernières. Les comportements exploratoires en l'absence de matériaux d'enrichissement sont par ailleurs redirigés vers les congénères | Sur 100 élevages avec des porcelets non sevrés en case de mise-bas individuelle, quel pourcentage ne fournit pas à ses porcelets des matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés et en quantité suffisante (c-a-d conformes à l'Arrêté du 17 novembre 2021 - art. 1) ? | |
| Mauvaise qualité des sols (dont défauts de conception) | Lésions des tissus mous et des téguments, mouvement restreint | Les porcelets développent des lésions sur les membres antérieurs au contact du sol lorsqu'ils tètent Un sol de mauvaise qualité entrave par ailleurs le déplacement des porcelets et les empêche de se reposer confortablement | Sur 100 élevages avec des porcelets non sevrés en case de mise-bas individuelle, quel pourcentage élève ses porcelets sur des sols sales et humides ? Sur 100 élevages avec des porcelets non sevrés en case de mise-bas individuelle, quel pourcentage élève ses porcelets sur des sols présentant des défauts pouvant les blesser (incluant les surfaces abrasives) ? | |

ENCLOS DE MISE-BAS INDIVIDUEL

| Facteur de risque | Conséquence(s) sur le bien-être animal | Éléments de contexte | Question | Votre réponse (menu déroulant) |
|---|--|--|--|--------------------------------|
| Absence de (ou accès entravé à) matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés <i>(voir onglet excel correspondant)</i> | Stress social, soif prolongée, et lésions des tissus mous et des téguments | L'absence de ressources (ou l'accès à des ressources en quantité limitée) exacerbe la compétition pour ces dernières. Les comportements exploratoires en l'absence de matériaux d'enrichissement sont par ailleurs redirigés vers les congénères | Sur 100 élevages de porcelets non sevrés en enclos de mise-bas individuel, quel pourcentage ne fournit pas à ses porcelets des matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés et en quantité suffisante (c-a-d conformes à l'Arrêté du 17 novembre 2021 - art. 1) ? | |
| Mauvaise qualité des sols (dont défauts de conception) | Lésions des tissus mous et des téguments, mouvement restreint | Les porcelets développent des lésions sur les membres antérieurs au contact du sol lorsqu'ils tètent Un sol de mauvaise qualité entrave par ailleurs le déplacement des porcelets et les empêche de se reposer confortablement | Sur 100 élevages de porcelets non sevrés en enclos de mise-bas individuel, quel pourcentage élève ses porcelets sur des sols sales et humides ? Sur 100 élevages de porcelets non sevrés en enclos de mise-bas individuel, quel pourcentage élève ses porcelets sur des sols présentant des défauts pouvant les blesser (incluant les surfaces abrasives) ? | |

ELEVAGE PLEIN AIR

| Facteur de risque | Conséquence(s) sur le bien-être animal | Éléments de contexte | Question | Votre réponse (menu déroulant) |
|---|---|---|--|--------------------------------|
| Grande taille de portée (> 12 porcelets) | Faim prolongée | Plus la taille de portée augmente, plus le risque d'obtenir des porcelets de faible poids et peu vigoureux augmente. Ces porcelets peuvent avoir des difficultés à accéder aux mamelles | Sur 100 élevages de porcelets non sevrés en plein air, quel pourcentage élève des truies hyperprolifiques (ayant une moyenne de 12 porcelets ou plus par portée) ? | |
| Absence de supplémentation en eau | Soif prolongée | Les porcelets ont besoin d'un apport en eau supplémentaire lorsqu'il fait chaud et en cas de diarrhées. En hiver, le gel de l'eau des abreuvoirs peut aussi entraîner une soif prolongée | Sur 100 élevages de porcelets non sevrés en plein air, quel pourcentage n'installe pas d'abreuvoir fonctionnel pour les porcelets dans chaque abri / hutte ? | |
| Mauvaise qualité des sols (dont défauts de conception) | Lésions des tissus mous et des téguments, mouvement restreint | Les porcelets développent des lésions sur les membres antérieurs au contact du sol lorsqu'ils tètent Un sol de mauvaise qualité entrave par ailleurs le déplacement des porcelets et les empêche de se reposer confortablement | Sur 100 élevages de porcelets non sevrés en plein air, quel pourcentage élève ses porcelets sur des sols sales et humides ? Sur 100 élevages de porcelets non sevrés en plein air, quel pourcentage élève ses porcelets sur des sols présentant des défauts pouvant les blesser (incluant les surfaces abrasives) ? | |
| Absence de (ou accès entravé à) matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés <i>(voir onglet excel correspondant)</i> | Lésions des tissus mous et des téguments, mouvement restreint | En l'absence de tels matériaux, les porcelets redirigent leurs comportements exploratoires en direction de leurs congénères | Sur 100 élevages de porcelets non sevrés en plein air, quel pourcentage ne fournit pas à ses porcelets des matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés et en quantité suffisante (c-a-d conformes à l'Arrêté du 17 novembre 2021 - art. 1) ? | |
| Température inadéquate | Stress thermique | Sans accès à l'intérieur ou dans le cas d'abris mal isolés, les porcelets peuvent souffrir du froid - en raison de leur petit poids et de leur faible capacité de thermorégulation | Sur 100 élevages de porcelets non sevrés en plein air, quel pourcentage élève ses porcelets dans des conditions trop froides pour ces derniers (< 34°C) ? | |

NOURRICES ARTIFICIELLES

| Facteur de risque | Conséquence(s) sur le bien-être animal | Éléments de contexte | Question | Votre réponse (menu déroulant) |
|---|---|--|---|--------------------------------|
| Allocation insuffisante d'espace <i>(voir onglet excel "allocation d'espace")</i> | Mouvement restreint | En nourrice, l'espace est généralement très restreint et les porcelets ont peu d'occasion de se déplacer. Les possibilités de postures allongées sont limitées | Sur 100 élevages avec des porcelets en nourrice artificielle, quel pourcentage élève ses porcelets dans des conditions leur permettant d'avoir une activité locomotrice équivalente à celle de porcelets en liberté ? Sur 100 élevages avec des porcelets en nourrice artificielle, quel pourcentage ne fournit pas à minima une tétine par porcelet ? | |
| Mauvaise qualité des sols | Mouvement restreint, mouvement restreint | Un sol de mauvaise qualité entrave le déplacement des porcelets et les empêche de se reposer confortablement | Sur 100 élevages avec des porcelets en nourrice artificielle, quel pourcentage élève ses porcelets sur des sols sales et humides ? Sur 100 élevages avec des porcelets en nourrice artificielle, quel pourcentage élève ses porcelets sur des sols présentant des défauts pouvant les blesser (incluant les surfaces abrasives) ? | |
| Accès limité aux tétines | Stress social, faim prolongée | En cas de nourrices mal conçues, les porcelets peuvent avoir des difficultés à se familiariser avec le système de fonctionnement des nourrices et à obtenir du lait. En cas d'espace restreint, l'accès aux tétines peut par ailleurs être limité - exacerbant la compétition pour ces dernières | Sur 100 élevages avec des porcelets en nourrice artificielle, quel pourcentage n'habitue pas ses porcelets à utiliser le système d'alimentation ? Sur 100 élevages avec des porcelets en nourrice artificielle, quel pourcentage ne fournit pas à minima une tétine par porcelet ? | |
| Absence de (ou accès entravé à) matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés <i>(voir onglet excel correspondant)</i> | Incapacité à exprimer des comportements exploratoires et de recherche de nourriture | En l'absence de tels matériaux, les porcelets redirigent leurs comportements exploratoires en direction de leurs congénères | Sur 100 élevages avec des porcelets en nourrice artificielle, quel pourcentage ne fournit pas à ses porcelets des matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés et en quantité suffisante (c-a-d conformes à l'Arrêté du 17 novembre 2021 - art. 1) ? | |

PORCELETS SEVRES

QUESTION GENERALE

Classer les systèmes d'élevage suivant par ordre de prépondérance en France

| Système d'élevage | Votre classement (de 1 à 3) - Indiquer le pourcentage approximatif d'élevages de ce type en France (si vous le connaissez) | Description |
|--|--|--|
| En groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur | | Les porcelets sevrés sont élevés en groupe, soit 1) dans le même enclos jusqu'à 10 semaine environ (ou jusqu'à l'abattage) ou 2) jusqu'à seulement 2-4 semaines avant d'être transférés dans un nouvel enclos. Des balcons intérieurs, accessibles par rampes, peuvent être ajoutés dans les enclos |
| En groupe en bâtiment avec accès à l'extérieur | | Bungalow avec aire de couchage intérieure et aire de déjection extérieure |
| En plein air | | On distingue deux grandes déclinaisons de systèmes plein air. Dans le premier cas, des groupes de 20-50 porcelets sont hébergés dans des structures en bois ou des tentes en toile donnant accès à une zone extérieure clôturée. Dans le deuxième cas, les porcelets sont élevés dans des grandes aires forestières clôturées et disposent de huttes pour se reposer |

ELEVAGE DE GROUPE EN BATIMENT (SANS ACCES A L'EXTERIEUR)

| Facteur de risque | Conséquence(s) sur le bien-être animal | Éléments de contexte | Question | Réponse |
|---|--|--|--|---------|
| Absence (ou manque de et accès entravé à) de matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés*(voir <i>anglon excel correspondant</i>) | Incapacité à exprimer des comportements exploratoires et de recherche de nourriture, stress social | En l'absence de tels matériaux, les porcelets redirigent leurs comportements exploratoires en direction de leurs congénères | Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, quel pourcentage ne fournit pas à ses porcelets des matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés et en quantité suffisante (c-a-d conformes à l'Arrêté du 17 novembre 2021 - art. 1)? | |
| Accès insuffisant aux ressources alimentaires | Stress social, et lésions des tissus mous et des téguments | L'absence de ressources (ou l'accès à des ressources en quantité limitée) exacerbe la compétition pour ces dernières | Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, dans quel pourcentage d'élevages peut-on observer de la compétition aux mangeoires ? Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, quel pourcentage fournit une ration alimentaire présentant une teneur en lactose trop faible ? | |
| Ration alimentaire inappropriée | Troubles gastro-entériques | Plusieurs aspects de l'alimentation des porcelets influencent le risque de maladie entérique comme une teneur en lactose trop faible, l'utilisation d'aliments à faible digestibilité, ou une teneur en protéines trop élevée | Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, quel pourcentage fournit une ration alimentaire à faible digestibilité ? Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, quel pourcentage fournit une ration alimentaire présentant une teneur en protéines trop élevée ? | |
| Incapacité pour l'animal à se soumettre ou à éviter les agressions*(voir <i>anglon excel "allocation d'espace"</i>) | Lésions des tissus mous et des téguments | Les porcelets ne peuvent pas s'enfuir ni éviter les agressions lorsque l'espace est limité | Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, quel pourcentage élève ses porcelets dans un espace ne leur permettant pas de fuir ou de se protéger des agressions ? | |
| Mauvaise qualité des sols et de l'enclos (dont défauts de conception et d'entretien) | Lésions des tissus mous et des téguments, troubles gastro-entériques | Des sols ou équipements endommagés ou mal conçus peuvent avoir des bords coupants, risquant de blesser les individus. Dans un endroit sale, les porcelets, au système immunitaire immature, peuvent entrer en contact avec des agents pathogènes | Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, quel pourcentage élève ses porcelets sur des sols présentant des défauts pouvant les blesser ? Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, quel pourcentage regroupe des porcelets de portées différentes au sevrage ? | |
| Regroupement d'animaux non-familiers | Stress social, et lésions des tissus mous et des téguments | Les comportements agressifs sont liés à la mise en place de la hiérarchie sociale | Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, quel pourcentage transfère leurs porcelets vers un autre enclos en cours de phase de production ? | |
| Sevrage précoce (<21 j) | Stress social, et lésions des tissus mous et des téguments, troubles gastro-entériques | Les porcelets sevrés à un jeune âge sont plus susceptibles d'effectuer des « belly-nosing » et autres comportements directement dirigés vers leurs congénères. La probabilité que le système digestif des porcelets sevrés tôt soit, par ailleurs, encore immature est plus importante | Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, quel pourcentage sèvre leurs porcelets avant 21 jours ? | |

ELEVAGE DE GROUPE EN BATIMENT (AVEC ACCES A L'EXTERIEUR)

| Facteur de risque | Conséquence(s) sur le bien-être animal | Éléments de contexte | Question | Réponse |
|---|--|--|--|---------|
| Absence (ou manque de et accès entravé à) de matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés*(voir <i>anglon excel correspondant</i>) | Incapacité à exprimer des comportements exploratoires et de recherche de nourriture, stress social et lésions des tissus mous et des téguments | En l'absence de tels matériaux, les porcelets redirigent leurs comportements exploratoires en direction de leurs congénères | Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment avec accès à l'extérieur, quel pourcentage ne fournit pas à ses porcelets des matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés et en quantité suffisante (c-a-d conformes à l'Arrêté du 17 novembre 2021 - art. 1)? | |
| Accès insuffisant aux ressources alimentaires | Stress social, et lésions des tissus mous et des téguments | L'absence de ressources (ou l'accès à des ressources en quantité limitée) exacerbe la compétition pour ces dernières | Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment avec accès à l'extérieur, dans quel pourcentage d'élevages peut-on observer de la compétition aux mangeoires ? Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment avec accès à l'extérieur, quel pourcentage élève ses porcelets sur des sols sales et humides ? | |
| Mauvaise qualité des sols et de l'enclos (dont défauts de conception et d'entretien) | Lésions des tissus mous et des téguments, troubles gastro-entériques | Des sols ou équipements endommagés ou mal conçus peuvent avoir des bords coupants, risquant de blesser les individus. Dans un endroit sale, les porcelets, au système immunitaire immature, peuvent entrer en contact avec des agents pathogènes | Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment avec accès à l'extérieur, quel pourcentage élève ses porcelets sur des sols présentant des défauts pouvant les blesser ? Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment avec accès à l'extérieur, quel pourcentage fournit une ration alimentaire présentant une teneur en lactose trop faible ? | |
| Ration alimentaire inappropriée | Troubles gastro-entériques | Plusieurs aspects de l'alimentation des porcelets influencent le risque de maladie entérique comme une teneur en lactose trop faible, l'utilisation d'aliments à faible digestibilité, ou une teneur en protéines trop élevée | Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment avec accès à l'extérieur, quel pourcentage fournit une ration alimentaire à faible digestibilité ? Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment avec accès à l'extérieur, quel pourcentage fournit une ration alimentaire présentant une teneur en protéines trop élevée ? | |
| Regroupement d'animaux non-familiers | Stress social, et lésions des tissus mous et des téguments | Les comportements agressifs sont liés à la mise en place de la hiérarchie sociale | Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment avec accès à l'extérieur, quel pourcentage regroupe des porcelets de portées différentes au sevrage ? Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment avec accès à l'extérieur, quel pourcentage transfère leurs porcelets vers un autre enclos en cours de phase de production ? | |
| Sevrage précoce | Stress social, et lésions des tissus mous et des téguments, troubles gastro-entériques | Les porcelets sevrés à un jeune âge sont plus susceptibles d'effectuer des « belly-nosing » et autres comportements directement dirigés vers leurs congénères. La probabilité que le système digestif des porcelets sevrés tôt soit, par ailleurs, encore immature est plus importante | Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment avec accès à l'extérieur, quel pourcentage sèvre leurs porcelets avant 28 jours ? Sur 100 élevages avec des porcelets sevrés élevés en groupe en bâtiment avec accès à l'extérieur, quel pourcentage sèvre leurs porcelets avant 21 jours ? | |

ELEVAGE PLEIN AIR

| Facteur de risque | Conséquence(s) sur le bien-être animal | Éléments de contexte | Question | Réponse |
|---------------------------------|--|---|--|---------|
| Mauvaise hygiène des parcs | Troubles gastro-entériques | Dans un endroit sale, les porcelets, au système immunitaire immature, peuvent entrer en contact avec des agents pathogènes | Sur 100 élevages de porcelets sevrés élevés en plein air, quel pourcentage élève ses porcelets sur des sols sales et humides ? | |
| Ration alimentaire inappropriée | Troubles gastro-entériques | Plusieurs aspects de l'alimentation des porcelets influencent le risque de maladie entérique comme une teneur en lactose trop faible, l'utilisation d'aliments à faible digestibilité, teneur en protéines trop élevée | Sur 100 élevages de porcelets sevrés élevés en plein air, quel pourcentage fournit une ration alimentaire présentant une teneur en lactose trop faible ? Sur 100 élevages de porcelets sevrés élevés en plein air, quel pourcentage fournit une ration alimentaire à faible digestibilité ? Sur 100 élevages de porcelets sevrés élevés en plein air, quel pourcentage fournit une ration alimentaire présentant une teneur en protéines trop élevée ? | |
| Sevrage précoce | Stress social, et lésions des tissus mous et des téguments, troubles gastro-entériques | Les porcelets sevrés à un jeune âge sont plus susceptibles d'effectuer des « belly-nosing » et autres comportements directement dirigés vers leurs congénères. La probabilité que le système digestif des porcelets sevrés tôt soit encore immature est plus importante | Sur 100 élevages de porcelets sevrés élevés en plein air, quel pourcentage sèvre ses porcelets avant 28 jours ? Sur 100 élevages de porcelets sevrés élevés en plein air, quel pourcentage sèvre ses porcelets avant 21 jours ? | |
| Température inadéquate | Stress thermique | En extérieur et à basses températures, les porcelets sont susceptibles d'avoir froid en raison de leur petite taille, de leur faible capacité de thermorégulation et de leur consommation alimentaire faible post-sevrage | Sur 100 élevages de porcelets sevrés élevés en plein air, quel pourcentage élève ses porcelets dans des conditions trop froides pour ces derniers (< 26° C) ? | |

PORCS A L'ENGRASSEMENT

QUESTION GENERALE

Classer les systèmes d'élevage suivant par ordre de prépondérance en France

| Système d'élevage | Votre classement (de 1 à 3) - Indiquer le pourcentage approximatif d'élevages de ce type en France (si vous le connaissez) | Description |
|--|--|---|
| En groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur | | Comme pour les porcelets sevrés, les porcs en engraissement peuvent être ou non changés d'enclos durant cette phase de production. La disposition des enclos pour les porcs en engraissement varie d'une ferme à l'autre (présence ou non de balcons, etc.) |
| En groupe en bâtiment avec accès à l'extérieur | | Les groupes ont accès à une zone extérieure - partiellement ou totalement recouverte d'un toit. L'eau et la nourriture sont en général fournies en intérieur |
| En plein air | | Les porcs évoluent dans des parcs sur lesquels sont implantés des abris temporaires ou permanents (ex: arc en tôle ondulée ou hutte avec volet d'aération et système d'alimentation intégré) |

ELEVAGE DE GROUPE EN BATIMENT (SANS ACCES A L'EXTERIEUR)

| Facteur de risque | Conséquence(s) sur le bien-être animal | Éléments de contexte | Question | Réponse |
|---|---|--|---|---------|
| Absence de (ou manque de et accès entravé à) matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés*(voir anglon excel correspondant) | Incapacité à exprimer des comportements exploratoires et de recherche de nourriture, stress social, et lésions des tissus mous et des téguments | Sans matériau adéquat, les porcs redirigent leur comportement d'exploration vers leurs congénères – perturbant leur repos et provoquant des lésions, notamment aux oreilles et aux queues | Sur 100 élevages avec des porcs en engraissement en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, quel pourcentage ne fournit pas à ses porcelets des matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés et en quantité suffisante (c-a-d conformes à l'Arrêté du 17 novembre 2021 - art. 1) ? | |
| Accès insuffisant aux ressources alimentaires | Stress social, lésions des tissus mous et des téguments | L'absence de ressources (ou l'accès à des ressources en quantité limitée) exacerbe la compétition pour ces dernières | Sur 100 élevages avec des porcs en engraissement en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, quel pourcentage ne fournit pas de l'aliment <i>ad libitum</i> aux porcs ? | |
| Allocation insuffisante d'espace*(voir anglon excel "allocation d'espace") | Mouvement restreint, stress social, lésions des tissus mous et des téguments et difficultés pour se reposer | Lorsque l'espace est restreint, les porcs ne peuvent pas s'éloigner de congénères agressifs ou accéder facilement aux ressources. Les porcs ne peuvent pas non plus se coucher dans des positions confortables si l'endroit n'est pas propre et que le sol n'est pas plein | Sur 100 élevages avec des porcs en engraissement en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, quel pourcentage ne fournit pas à ses porcs au minimum 0,77 m ² de sol plein (pour un porc de 110 kg) ? | |
| Ambiance climatique dégradée | Troubles respiratoires | Une élévation de concentration en particules suspendues dans l'air est associée à davantage de troubles respiratoires. Par ailleurs, des variations importantes de température et des courants d'air sont associés à davantage de troubles respiratoires | Sur 100 élevages avec des porcs en engraissement en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, quel pourcentage utilise un système de ventilation (passif/static/naturelle ou mécanique/dynamique/artificiel) inadapté, c-a-d susceptible de provoquer des troubles respiratoires (ex : [NH3] > 15 ppm) ? | |
| Mauvaise qualité des sols (dont défauts de conception) | Mouvement restreint, lésions des tissus mous et des téguments, problèmes locomoteurs, troubles respiratoires, et difficulté pour se reposer | Le mouvement des animaux est restreint, en particulier lorsque le sol est couvert d'excréments. Sans nettoyage et désinfection appropriés des sols, le risque d'entrer en contact avec des pathogènes respiratoires augmente. Le confort de couchage est réduit sur sol dur et sale. Les porcs peuvent se blesser si les sols ont des bords tranchants ou présentent des surfaces abrasives. Le risque de blessure lors des affrontements entre animaux est d'autant plus important que le sol présente des irrégularités et des défauts | Sur 100 élevages avec des porcs en engraissement en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, quel pourcentage expose ses porcs à des variations importantes de température ? | |
| Perturbation du groupe social par regroupements et déplacements d'animaux | Stress social, lésions des tissus mous et des téguments, troubles respiratoires | Le regroupement avec des individus non familiers ainsi que le retrait d'individus du groupe perturbent la dynamique sociale et se traduit par une augmentation de l'agressivité entre les porcs. Les regroupements d'individus sont aussi associés à une augmentation des troubles respiratoires | Sur 100 élevages avec des porcs à l'engraissement en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, quel pourcentage expose régulièrement ses porcs à des courants d'air ? | |
| Regroupement d'individus d'origines différentes | Troubles respiratoires | L'achat de porcs en provenance de différents élevages augmente le risque d'introduction d'agents pathogènes | Sur 100 élevages avec des porcs en engraissement en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, quel pourcentage élève ses porcs sur un sol sale et humide ? | |
| | | | Sur 100 élevages avec des porcs à l'engraissement en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, quel pourcentage élève ses porcs sur un sol présentant des défauts pouvant les blesser ? | |
| | | | Sur 100 élevages avec des porcs en engraissement en groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur, quel pourcentage effectue des regroupements de porcs pendant la période d'engraissement ? | |

ELEVAGE DE GROUPE EN BATIMENT (AVEC ACCES A L'EXTERIEUR)

| Facteur de risque | Conséquence(s) sur le bien-être animal | Éléments de contexte | Question | Réponse |
|---|--|--|--|---------|
| Absence de (ou manque de et accès entravé à) matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés*(voir anglon Excel correspondant) | Incapacité à exprimer des comportements exploratoires et de recherche de nourriture, stress social et lésions des tissus mous et des téguments | Sans matériau adéquat, les porcs redirigent leur comportement d'exploration vers leurs congénères – perturbant leur repos et provoquant des lésions, notamment aux oreilles et aux queues | Sur 100 élevages avec des porcs à l'engraissement en groupe en bâtiment avec accès à l'extérieur, quel pourcentage ne fournit pas à ses porcelets des matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés et en quantité suffisante (c-a-d conformes à l'Arrêté du 17 novembre 2021 - art. 1) ? | |
| Accès insuffisant aux ressources alimentaires | Stress social, et lésions des tissus mous et des téguments | L'absence de ressources (ou l'accès à des ressources en quantité limitée) exacerbe la compétition pour ces dernières | Sur 100 élevages avec des porcs à l'engraissement en groupe en bâtiment avec accès à l'extérieur, quel pourcentage ne fournit pas de l'aliment <i>ad libitum</i> à ses porcs ? | |
| Mauvaise qualité des sols (dont défauts de conception) | Lésions des tissus mous et des téguments, troubles locomoteurs, et troubles respiratoires | Le mouvement des animaux est restreint, en particulier lorsque le sol est couvert d'excréments. Sans nettoyage et désinfection appropriés des sols, le risque d'entrer en contact avec des pathogènes respiratoires augmente. Le confort de couchage est réduit sur sol dur et sale. Les porcs peuvent se blesser si les sols ont des bords tranchants ou présentent des surfaces abrasives. Le risque de blessure lors des affrontements entre animaux est d'autant plus important que le sol présente des irrégularités et des défauts | Sur 100 élevages avec des porcs à l'engraissement en groupe en bâtiment avec accès à l'extérieur, quel pourcentage élève ses porcs sur un sol sale et humide ? | |
| Perturbation du groupe social par regroupements et déplacements d'animaux | Stress social, lésions des tissus mous et des téguments, troubles respiratoires | Le regroupement avec des individus non familiers ainsi que le retrait d'individus du groupe perturbent la dynamique sociale et se traduit par une augmentation de l'agressivité entre les porcs. Les regroupements d'individus sont aussi associés à une augmentation des troubles respiratoires | Sur 100 élevages avec des porcs à l'engraissement en groupe en bâtiment avec accès à l'extérieur, quel pourcentage élève ses porcs sur un sol présentant des défauts pouvant les blesser ? | |
| Stress thermique | Troubles respiratoires | Des variations importantes de température et des courants d'air sont associés à davantage de troubles respiratoires | Sur 100 élevages avec des porcs à l'engraissement en groupe en bâtiment avec accès à l'extérieur, quel pourcentage expose régulièrement ses porcs à des courants d'air ? | |

VERRATS

QUESTION GENERALE

Classer les systèmes d'élevage suivant par ordre de prépondérance en France

Système d'élevage

En case individuelle en bâtiment sans accès à l'extérieur
 En bâtiment avec accès à l'extérieur
 En plein air

Votre classement (de 1 à 3) - Indiquer le pourcentage approximatif d'élevages de ce type en France (si vous le connaissez)

Description

Case d'une superficie minimale de 6 m² (ou 10 m² si la saillie naturelle y a lieu), généralement située en verraterie
 Enclos donnant accès à un parcours extérieur en béton
 Les verrats sont élevés seuls ou avec d'autres truies dans des parcs destinés à la reproduction. Ces parcs contiennent des abris collectifs

EN CASE INDIVIDUELLE

| Facteur de risque | Conséquence(s) sur le bien-être animal | Éléments de contexte | Question | Réponse |
|---|---|--|---|---------|
| Absence de (ou accès entravé à) matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés* (voir onglet excel correspondant) | Incapacité à exprimer des comportements exploratoires et de recherche de nourriture | Comme tous les porcs, les verrats ont besoin d'exprimer leurs comportements exploratoires et de recherche de nourriture – sous peine de rediriger ces comportements vers les équipements de la case | Sur 100 élevages avec au moins un verrot en case individuelle, quel pourcentage ne fournit pas à ses verrats des matériaux d'enrichissement ou d'exploration appropriés et en quantité suffisante (c-a-d conformes à l' Arrêté du 17 novembre 2021 - art. 1) ? | |
| Allocation insuffisante d'espace* (voir onglet excel "allocation d'espace") | Mouvement restreint | Les verrats présentent une grande motivation à se déplacer : de jour, en conditions semi-naturelles, ces derniers passent 10 % de leur temps en déplacement – un comportement qui s'accroît encore en période de reproduction lorsque les verrats sont à la recherche de partenaires sexuels. La restriction de mouvement peut, par ailleurs, nuire à la santé des verrats | Sur 100 élevages avec au moins un verrot en case individuelle, quel pourcentage ne fournit pas suffisamment d'espace pour avoir une activité locomotrice équivalente à celle d'un verrot en liberté ? | |
| Consommation insuffisante d'eau | Faim et soif prolongées | Une consommation insuffisante d'eau peut apparaître en absence d'abreuvoir ou en présence d'abreuvoirs non fonctionnels. Une consommation insuffisante en eau réduit la consommation alimentaire | Sur 100 élevages avec au moins un verrot en case individuelle, quel pourcentage ne donne pas accès au(x) verrot(s) à de l'eau en permanence ? | |
| Ration alimentaire inappropriée | Problèmes locomoteurs et faim prolongée | La sensation de faim peut résulter à la fois d'une teneur en macro- ou en micro-nutriments inadaptée, et à un mode de présentation insatisfaisant de la ration alimentaire (par exemple sous forme de concentrés plutôt que de fourrages) | Sur 100 élevages avec au moins un verrot en case individuelle, quel pourcentage offre à ses verrats une ration dont la teneur en nutriments est inadaptée ? Sur 100 élevages avec au moins un verrot en case individuelle, quel pourcentage offre à ses verrats une ration alimentaire dépourvue de fourrages ou autres éléments solides et volumineux ? | |

MATERIAUX D'ENRICHISSEMENT

Dans le cadre de cette activité, nous considérons que des matériaux adaptés et en quantité suffisante sont conformes aux exigences de l'Arrêté du 17 novembre 2021 - art. 1

REGLEMENTATION EN VIGUEUR

Directive 2008/210/CE

Recommandation (UE) 2016/336

Arrêté du 16 janvier 2003 modifié par Arrêté du 17 novembre 2021 - art. 1

CARACTERISTIQUES SOUHAITEES DES MATERIAUX D'ENRICHISSEMENT

Etre comestibles, de sorte que les porcs puissent les manger ou les flairer, et offrir de préférence certains avantages nutritionnels;

Pouvoir être mâchés, de sorte que les porcs puissent mordre dedans;

Pouvoir être investigués, de sorte que les porcs puissent les investiguer;

Etre manipulables, de sorte que les porcs puissent les déplacer et modifier leur aspect ou leur structure;

Etre d'intérêt durable, ce qui implique qu'ils encouragent le comportement exploratoire des porcs et soient régulièrement remplacés et complétés;

Etre manipulables au moyen de la bouche;

Disponibles en quantité suffisante;

Etre propres et hygiéniques;

CLASSEMENT DES MATERIAUX SELON LEURS CARACTERISTIQUES

Matériaux optimaux

Matériaux réunissant toutes les caractéristiques sus-nommées (ex: paille en litière)

Matériaux sous optimaux

Matériaux réunissant la plupart des caractéristiques sus-nommées (ex: pieuvre en bois). Doit être à combiner avec d'autres matériaux en élevage

Matériaux d'intérêt minime

Matériaux offrant une distraction aux porcs mais qui ne devraient pas être considérés comme satisfaisant leurs besoins essentiels et avec lesquels il convient donc de fournir des matériaux optimaux ou sous-optimaux (ex: chaîne)

TYPE ET NOMBRE DE MATERIAUX A FOURNIR

Pour les cases jusqu'à 25 porcs

Au moins 1 matériau optimal, ou 1 matériau sous-optimal et 1 matériau d'intérêt minime

Pour les cases de 26 à 40 porcs

Au moins un matériau optimal, ou deux matériaux sous-optimaux ou un si plus de deux porcs peuvent accéder simultanément, et un d'intérêt minime

Pour les cases de plus de 40 porcs

Au moins un matériau optimal ou deux matériaux sous-optimaux et deux matériaux d'intérêt minime ou un si plus de deux porcs peuvent accéder simultanément

Pour les cases contenant jusqu'à 10 femelles reproductrices

Au moins un matériau optimal ou sous-optimal

Pour les verrats en case individuelle

Au moins un matériau optimal ou sous-optimal

Pour les chochettes et truies reproductrices en cage individuelle

Au moins un matériau optimal ou sous-optimal

ALLOCATION D'ESPACE SELON LE POIDS DES PORCS ET LEUR COMPORTEMENT

FORMULE DE CALCUL DE L'ESPACE NECESSAIRE POUR UNE COMPORTEMENT STATIQUE (Petherick, 1983)

$$A = k \times W^{(2/3)}$$

avec

A

l'espace requis (m²)

k

une constante variable selon la posture requise de l'animal pour effectuer un certain comportement (ex: k = 0.019 pour un allongement sternal, et k =0.047 pour un allongement latéral)

APPLICATION DE LA FORMULE DANS LE CADRE D'UNE POSTURE STATIQUE

Pour une truie de 250 kg en position allongée latérale

$$=0,047 \times 250^{(2/3)}$$

$$1,82 \text{ m}^2$$

Pour une truie de 250 kg en position allongée sternal (équivalent à debout)

$$=0,019 \times 250^{(2/3)}$$

$$0,75 \text{ m}^2$$

CONSIDERATION DES POSTURES DYNAMIQUES

Nécessité de prendre en considération l'espace dans sa largeur et dans sa profondeur

Scenario de posture dynamique pour une truie de 250 kg et de 1.85 m de long

Se lever sans toucher les barreaux métalliques de la case

Calcul

$$1.99 \text{ m} \times 1.04 \text{ m}$$

Surface totale de la case sans porcelet (m²)

$$2,07$$

$$3,27$$

Se recoucher sans toucher les barreaux métalliques de la case

$$1.79 \text{ m} \times 0.86 \text{ m}$$

$$1,54$$

$$2,74$$

Se tourner sur elle-même

$$1.85 \text{ m} \times 1.85 \text{ m}$$

$$3,42$$

$$4,62$$

Evoluer dans 3 zones fonctionnelles séparées (alimentation, déjection et repos)

$$0,75 \text{ m}^2 \text{ (debout)} + 0,75 \text{ m}^2 \text{ (debout)} + 3,42 \text{ m}^2 \text{ (se reposer et se retourner)}$$

$$4,92$$

$$6,12$$

Evoluer dans 2 zones fonctionnelles séparées (repos et alim/déjection) où elle peut se retourner

$$3,42 \text{ m}^2 + 3,42 \text{ m}^2$$

$$6,84$$

$$8,04$$

Avoir une activité locomotrice équivalente à 50% de l'activité locomotrice d'une truie en liberté

Valeurs obtenues par elicitation d'experts dans l'avis EFSA

$$23,2$$

$$24,40$$

Avoir une activité locomotrice équivalente à celle d'une truie en liberté

Valeurs obtenues par elicitation d'experts dans l'avis EFSA

$$48,2$$

$$49,40$$

*La surface requise pour effectuer la posture dynamique n'est pas proportionnelle au nombre d'animaux dans l'enclos (case) considéré(e). Par exemple, la surface nécessaire pour deux truies de 250 kg et de 1,85 m de long pour évoluer dans 3 zones fonctionnelles séparées n'est pas égale à deux fois 6.12 m²

TRANSPOSITION POUR D'AUTRES CATEGORIES ANIMALES

Le raisonnement ci-dessous peut être appliqué pour des catégories animales autre que les truies à partir du poids des individus des autres catégories:

Catégorie animale

Porcelets au début de sevrage (28 j) (Le Colzler et al. 2004)

Poids moyen estimé (kg)

7-8

Porcelets en début d'engraissement

25-30

Porcs en fin d'engraissement (14 semaines) (Quiniou et al. 2004)

110 - 115

Verrats (Sulabo et al. 2006)

300 - 400